

Charte d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein du CFA du Pays de Montbéliard

C'est quoi une charte informatique :

La charte informatique dit ce que je peux faire et ne pas faire sur les ordinateurs du CFA.

Le CFA me donne l'accès à des ordinateurs et à internet.

Je signe la charte informatique avec le CFA.

Je respecte la charte informatique et la loi.

Je ne respecte pas la charte informatique, le CFA peut garder mes informations et les donner à la justice.



Sur un ordinateur, je peux :

- Aller sur internet.
- Travailler.

Sur internet, je peux :

- Aller sur le web.
- Trouver des informations.
- Echanger des informations.
- Envoyer des messages, par exemple :
Facebook, Tiktok, WhatsApp, email.

La charte informatique complète se trouve sur le site internet.

La loi :

Je ne peux pas faire ce que je veux sur internet :

- Je ne demande pas à quelqu'un de ne pas respecter la loi.
- Je ne dois pas dire à une personne de moins de 18 ans de faire des choses dangereuses ou lui demander des informations personnelles.
- Je ne dois pas montrer à une personne de moins de 18 ans des choses dangereuses.
- Je dois respecter les autres.
- Je ne dois pas insulter les autres.
- Je ne poste pas de photos, vidéos et informations personnelles des autres sur internet.
- Je ne dois pas envoyer de message raciste, sexuel, religieux.
- Je dois acheter les logiciels informatiques.
- Je ne dois pas voler les créations des autres, par exemple : musique, image, texte.



- Je peux utiliser les documents que je trouve sur internet, je dois dire :
 - o le nom de la personne qui a fait le document ;
 - o la date du document ;
 - o où j'ai trouvé le document.

Le CFA doit respecter la loi :



Le CFA doit m'expliquer comment utiliser internet et les ordinateurs.

Le CFA doit me protéger lorsque je vais sur internet.

Le CFA peut regarder ce que je fais sur l'ordinateur.

Le CFA me demande des informations personnelles pour ma formation :

- Le CFA me dit ce qu'il fait de mes informations personnelles.
- Le CFA garde mes informations personnelles dans le CFA.
- Je peux demander au CFA qu'il change mes informations personnelles.
- Je quitte le CFA, mes informations personnelles sont gardées seulement le temps nécessaire à leur utilisation.



Tous les pays ne protègent pas mes informations comme la France.

Le CFA me donne des codes personnels pour utiliser les ordinateurs.

Je dois garder mes codes.

Si je perds mes codes je préviens mes formateurs.

Si une personne vole mes codes je préviens mes formateurs.



Les règles du CFA :

Je ne dois pas faire de publicité ou vendre dans le CFA.

Je ne dois pas parler de religion, de politique et de sexe.

Je fais attention aux ordinateurs.

Je dois utiliser les ordinateurs pour faire le travail demandé par le CFA.

Je ne dois pas utiliser les adresses mails pour autre chose que la formation.

Je n'installe pas de logiciels sur les ordinateurs du CFA.

Le CFA peut couper mon accès à internet et aux ordinateurs si le CFA doit réparer les ordinateurs.

Le CFA peut bloquer des sites internet sur les ordinateurs.



Si je ne respecte pas la charte informatique et la loi :

Le CFA peut m'interdire d'utiliser les ordinateurs.

Je peux être sanctionné par le CFA (règlement intérieur du CFA).

Je peux être puni par la loi.



Pour L'établissement,
Gérard FUGAGNOLI,
Directeur adjoint
Stéphane GAILLOT,
Responsable informatique

Apprenant,
J'ai lu le document.
Je suis d'accord avec ce qui est écrit.

Lu et approuvé
Signature :